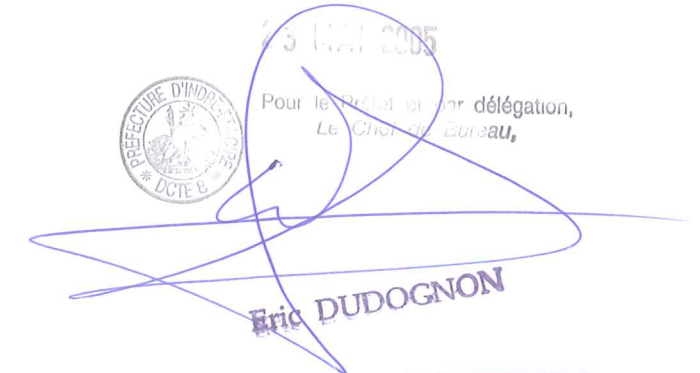


DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

Vu pour être annexé
à l'Arrêté Préfectoral du :

DOSSIER P.L.U.



CARTE

COMMUNALE

ELABORATION

Commune de
AVRILLE-LES-PONCEAUX

Réalisation



2 rue de l'Île Saint-Martin
37420 HUISMES

Tél. : 02 47 95 57 06
Fax. : 02 47 95 57 16

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal

en date du 1^{er} septembre 2004

approuvant la Carte Communale.

Le Maire,

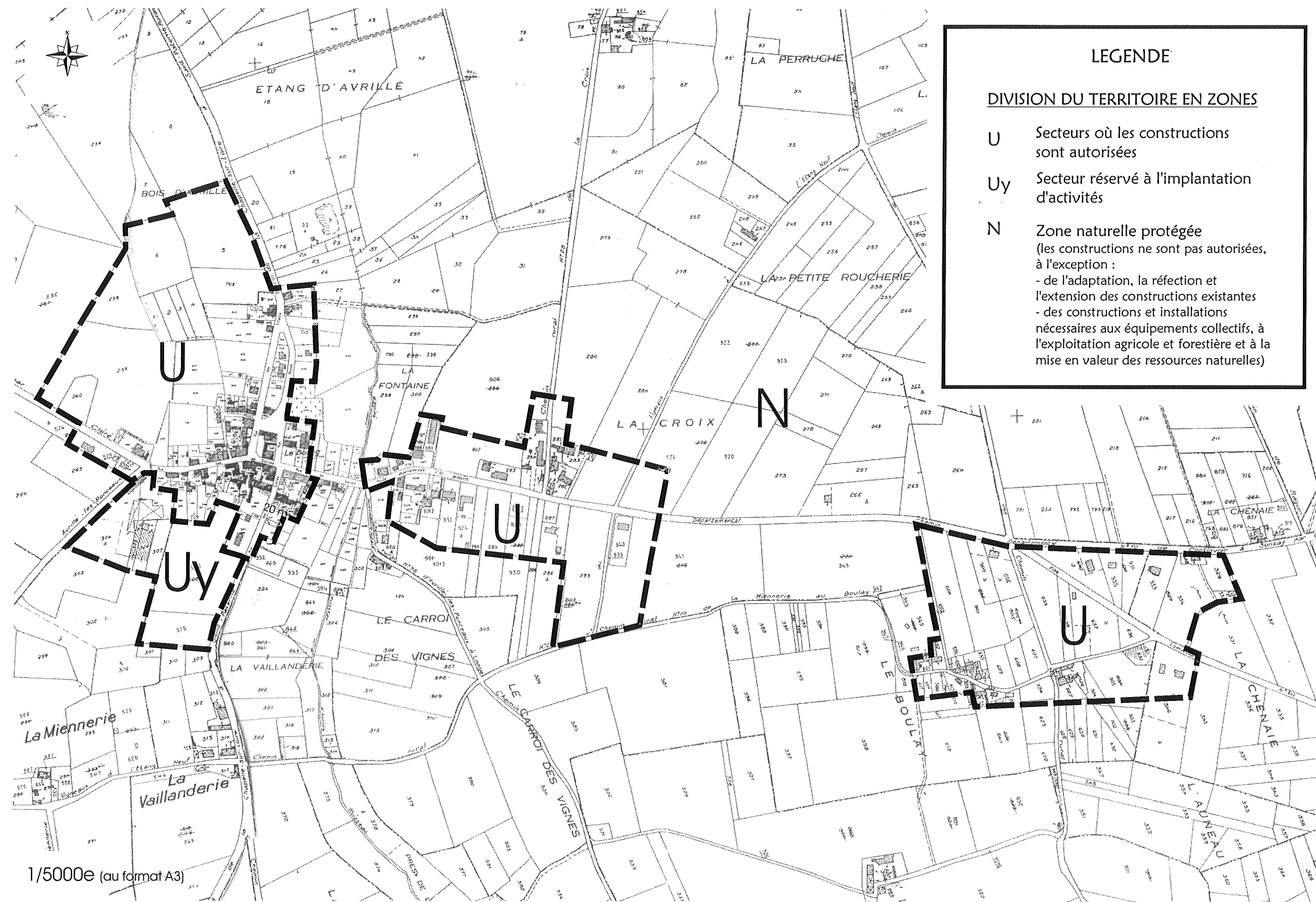


Echelle
1 / 5 000 e

Documents graphiques

Avrillé-les-Ponceaux / la Croix / le Boulay

2.a



LEGENDE

DIVISION DU TERRITOIRE EN ZONES

- U Secteurs où les constructions sont autorisées
- Uy Secteur réservé à l'implantation d'activités
- N Zone naturelle protégée
(les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception :
 - de l'adaptation, la réfection et l'extension des constructions existantes
 - des constructions et installations nécessaires aux équipements collectifs, à l'exploitation agricole et forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles))

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

DOSSIER P.L.U.
"P.U.R.I.C."

Vu pour être annexé
à l'Arrêté Préfectoral du :

23 MAI 2005



Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de Bureau,

Eric DUDOGNON

CARTE

COMMUNALE

SOUS-PREFECTURE de CHINON

30 NOV. 2004

CONTRÔLE de LÉGALITÉ
(Loi du 2 Mars 1982)

ELABORATION

Commune de
AVRILLE-LES-PONCEAUX

Réalisation

urban
ism

2 rue de l'Île Saint-Martin
37420 HUISMES

Tél. : 02 47 95 57 06
Fax. : 02 47 95 57 16

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
en date du 11 septembre 2004

approuvant la Carte Communale.

Le Maire,

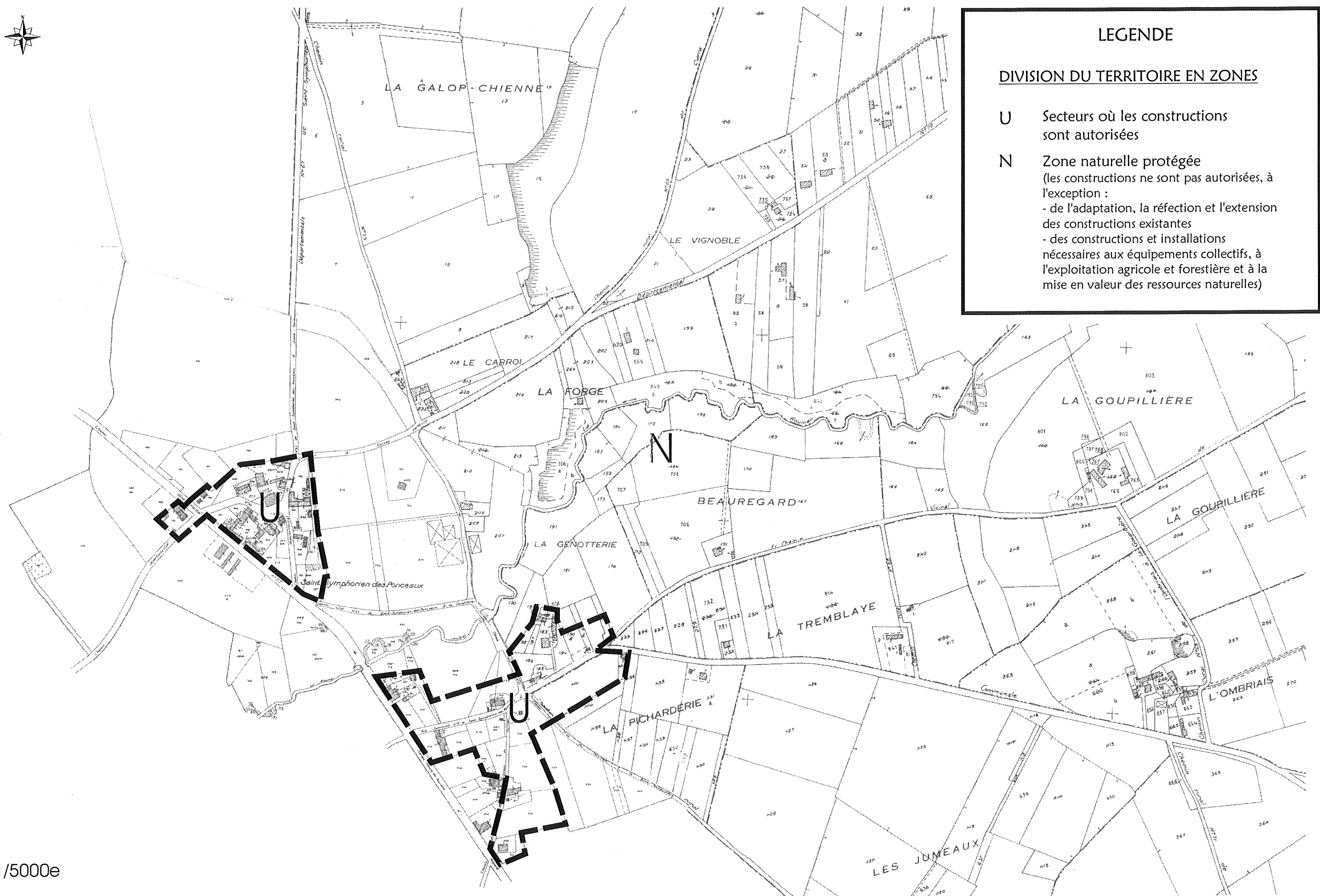


Echelle
1 / 5 000 e

Documents graphiques

St-Symphorien-les-Ponceaux / la Picharderie

2.b



LEGENDE

DIVISION DU TERRITOIRE EN ZONES

- U** Secteurs où les constructions sont autorisées
- N** Zone naturelle protégée
(les constructions ne sont pas autorisées, à l'exception :
- de l'adaptation, la réfection et l'extension des constructions existantes
- des constructions et installations nécessaires aux équipements collectifs, à l'exploitation agricole et forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles)

DEPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE

DOSSIER P.L.U.
"PUBLIC"

Vu pour être annexé
à l'Arrêté Préfectoral du :

23 MAI 2005



Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de Bureau,

Eric DUOGNON



CARTE

COMMUNALE

ELABORATION

Commune de

AVRILLE-LES-PONCEAUX

Réalisation

urban
ism

2 rue de l'Île Saint-Martin
37420 HUISMES

Tél. : 02 47 95 57 06
Fax. : 02 47 95 57 16

Vu pour être annexé à la
délibération du Conseil Municipal
en date du 11 septembre 2004

approuvant la Carte Communale.

Le Maire,



Echelle
1 / 28 310 e

Documents graphiques

Territoire communal

2.c

